

de
Syndicat
d'électricité
...



à
Syndicat
d'énergie
de l'Oise



Rapport d'activités 2013

LA FICHE D'IDENTITÉ DU SE60 EN 2013

☐ FORME JURIDIQUE

Le SE 60 est un **établissement public de coopération intercommunale (EPCI)**.

☐ PÉRIMÈTRE

Le SE60 regroupe 65% des communes et 79% de la population de l'Oise desservies par ERDF, soit **453 communes** et une population de **606 600 habitants** (au 31 décembre 2013).

☐ RÔLE

Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité, le SE60 a conclu un **contrat de concession avec ERDF** en 1996 pour une durée de 30 ans.

A partir de 2006, le SE60 prend en charge la **maîtrise d'ouvrage de travaux** d'extension, puis en 2009 de renforcement, enfouissement, sécurisation,... sur les réseaux électriques et les réseaux liés.

☐ FINANCES

Les recettes du SE60 proviennent de **redevances et subventions** qu'il perçoit et redistribue aux communes pour effectuer leurs travaux.

Ses dépenses sont à 80 % consacrées aux travaux sur les réseaux.

☐ FONCTIONNEMENT

L'équipe du SE60 est composée de **18 agents territoriaux et de 3 apprentis**.

Le syndicat est administré par un comité composé de **205 membres** désignés par **193 communes et 12 syndicats intercommunaux d'électrification rurale (SIER)**.

Sommaire

La fiche d'identité du SE60		p. 2
Edito du Président		p. 3
Trois axes majeurs pour 2013		p. 4-5
Le suivi de la concession et les relations avec ERDF		p. 6 à 9
16 millions de travaux		p. 10 à 13
Finances : une année atypique		p. 14-15
La vie du SE60 : les assemblées		p. 16-17
La vie du SE60 : les ressources		p. 18-19
Une question sur...		p. 19



Editorial

2013 aura été pour le SE60 une année de transition.

Transition tout d'abord dans les méthodes : élu à la présidence du syndicat en décembre 2012 à la suite du décès brutal de Jean-Louis Coppeaux, je m'étais engagé à poursuivre son action tout en accompagnant les profondes mutations à venir. Un véritable travail d'équipe s'est mis en place, avec des commissions se réunissant régulièrement pour réfléchir aux grands enjeux auxquels nous étions confrontés, des chantiers ambitieux que les élus syndicaux ont su mener à bien. Qu'ils en soient ici très vivement remerciés.

Transition ensuite dans l'organisation de notre syndicat, dans le respect du travail accompli par le passé mais en préparant l'avenir : la dissolution des syndicats primaires et l'adoption de nouveaux statuts, l'organisation des quarante secteurs locaux d'énergie et la prise en charge de nouvelles compétences d'éclairage public et d'optimisation énergétique,... autant d'évolutions indispensables qui positionnent le SE60 comme le partenaire énergie de confiance des communes et intercommunalités, pour aujourd'hui et pour demain.

Pour formaliser ces transitions, notre syndicat a même été rebaptisé : au 1^{er} janvier 2014, le Syndicat d'Electricité historique a laissé la place au Syndicat d'Energie de l'Oise. Avec une vigilance décuplée pour contrôler la qualité de la prestation du concessionnaire ERDF, avec une détermination accrue pour accompagner toujours mieux au quotidien, sur le terrain, les projets des élus.

Daniel Bisschop
Président du SE60

TROIS AXES MAJEURS POUR 2013

Lors de sa prise de fonctions, le président Daniel Bisschop avait indiqué trois axes majeurs de travail : la consolidation de la maîtrise d'ouvrage, le devenir des syndicats primaires et le suivi d'ERDF.

Ces idées fortes ont prévalu tout au long de l'année 2013, pour guider les principales actions menées par le SE60. Panorama...

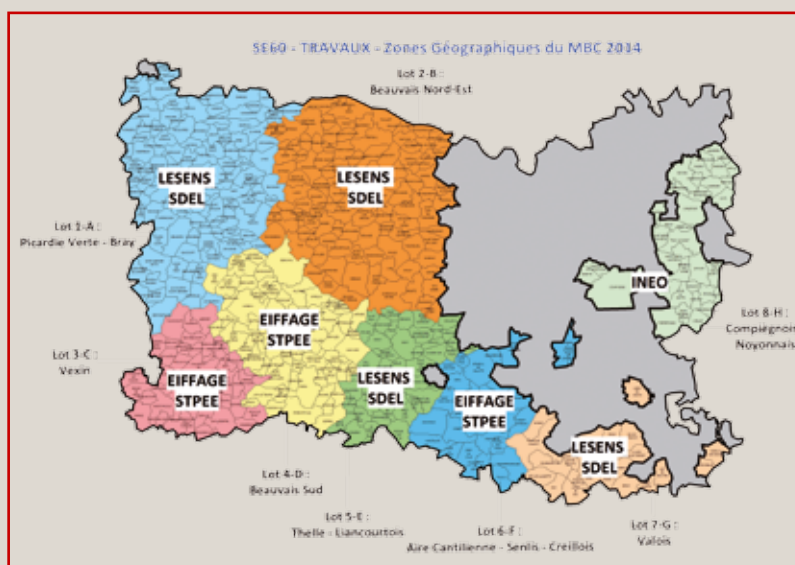
Consolider la maîtrise d'ouvrage

La **réunification de la maîtrise d'ouvrage** était prescrite dès 2010 par le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI). Dans le même temps, les conditions d'attribution du Fonds d'Amortissement des charges d'électrification (FACÉ) évoluaient, des pénalités étant désormais appliquées en fonction du taux de réunification. A fin 2012, cinq maîtres d'ouvrage étaient encore possibles sur la zone ERDF couverte par le SE60. Grâce au regroupement d'Ermenonville et de Eve, et à celui du Synelec rassemblant 41 communes du Vexin-Thelle, le SE60 couvre maintenant 99% de la population rurale, à l'exception de celle de Saint-Crépin-Ibouvillers.

Parallèlement, le SE60 a renouvelé fin 2013 son **marché à bons de commandes de travaux**, passant de 4 à 8 lots sur l'ensemble du territoire.

Confié à trois entreprises locales (Lesens-SDEL pour 4 lots, Eiffage-STPEE pour 3 lots et Inéo pour 1 lot), ce marché permet une meilleure réactivité pour répondre aux demandes des élus.

Regroupement de la maîtrise d'ouvrage et entreprises prêtes à intervenir à des tarifs prénégociés, c'est toute une **dynamisation du rythme des travaux** qui est ainsi rendue possible.



Modifier les statuts pour préparer l'avenir

Devenu seul percepteur légal de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE) ainsi que des aides du FACÉ, et seul maître d'ouvrage (ou presque) sur son périmètre, le SE60 a aussi dû revoir ses statuts. En effet, la **suppression des Syndicats Intercommunaux d'électrification rurale (SIER)** et celle du vote plural inscrites dans le SDCI l'ont obligé d'une part à revoir les modalités de représentation des communes, et d'autre part à redéfinir ses compétences.

TROIS AXES MAJEURS POUR 2013

Un travail de fond a été conduit par la commission Statuts, Prospective et Développement, par la commission des SIER et par leurs présidents. Au 31 décembre 2013, les douze SIER ont été dissous, le SE60 étant désormais organisé en 40 secteurs locaux d'énergie. Cette nouvelle organisation a été pensée dans le respect des différents équilibres géographiques, urbain/rural,... dans le maintien de l'écoute et des échanges avec les adhérents et en adéquation avec les besoins des communes.

Dans le même temps, le SE60 se dotait de **nouvelles compétences**, en particulier en matière d'éclairage public et d'optimisation énergétique.



Et pour disposer de l'espace nécessaire à la mise en oeuvre de ces nouvelles compétences tout en améliorant les conditions de travail et d'accueil, le SE60 a procédé à l'**acquisition de locaux** à Tillé, en périphérie de Beauvais, pour une surface totale de plus de 1 000 m².

Le nouvel immeuble du SE60 à Tillé.

Renforcer le suivi d'ERDF

Après plusieurs années de relations tendues avec le concessionnaire ERDF, l'année 2013 aura été marquée par l'apaisement et la construction, à long terme, d'**un partenariat étroit**. Les observations émises par les services du SE60 ont été entendues et des mesures correctives mises en oeuvre.

Ainsi, ERDF a annoncé en juin 2013 un ambitieux **Programme Exceptionnel d'Investissement et de Maintenance** (PEIM) qui se déploiera dans l'Oise jusqu'en 2015. Un plan de plus de 14 millions d'euros d'investissements sur le réseau pour une meilleure qualité de service.

Les résultats ne sont toujours pas au rendez-vous, avec un temps de coupure annuel encore trop important : il se monte à 121 minutes en 2013 contre les 100 minutes déjà très préoccupantes de 2012. Ce qui démontre bien l'impérieuse nécessité de ces améliorations.



La présentation du PEIM à La Maladrerie Saint-Lazare (Beauvais) en juin 2013 par Daniel Grimbert, directeur régional ERDF et Philippe Lahary, directeur territorial ERDF Oise, en présence du président du SE60 Daniel Bisschop.

LE SUIVI DE LA CONCESSION ET LES RELATIONS AVEC ERDF

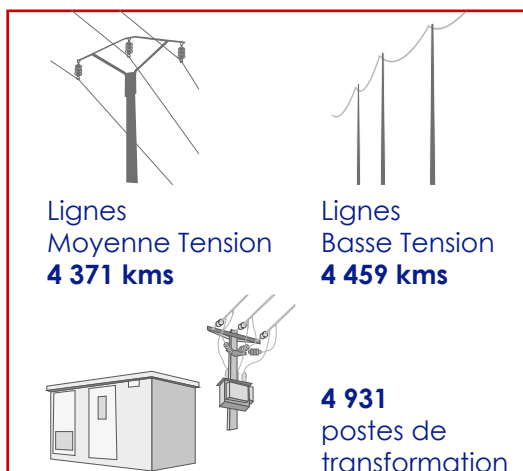
C'est la mission fondatrice du SE60 : autorité concédante pour 65% des communes de l'Oise, le SE60 a confié au concessionnaire ERDF la gestion et l'exploitation du réseau de distribution de moyenne et basse tension jusqu'en 2026.

Garant du patrimoine, de la qualité de fourniture et du bon versement des enveloppes financières, le SE60 exerce un contrôle du concessionnaire selon un cahier des charges précis.

Un territoire, un patrimoine

Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité, le SE60 couvre 98% du périmètre d'exploitation d'ERDF, soit **453 communes et 606 600 habitants (309 838 compteurs de consommation)**.

Ces communes lui ont transféré **la propriété du patrimoine électrique**, composé de lignes moyenne tension, de lignes basse tension et de postes de transformation.



Le patrimoine du SE60



Le périmètre du SE60

Des obligations réciproques

ERDF exécute le service :

- 1) Gestion et exploitation du réseau :
 - Acheminement de l'électricité jusqu'aux clients,
 - Entretien et développement des réseaux,
 - Dépannage d'électricité pour tous les clients,
 - Relève des compteurs, déplacement des ouvrages.
- 2) Remise, chaque année, du **Compte Rendu des Activités du Concessionnaire (CRAC)**.

Le SE60 contrôle :

- 1) Organisation du service public de distribution d'électricité,
- 2) Contrôle du respect des obligations du contrat par ERDF,
- 3) Gestion des enveloppes financières issues du contrat,
- 4) Alerte régulière sur les risques de dégradation du service.

LE SUIVI DE LA CONCESSION ET LES RELATIONS AVEC ERDF

SLO

Un contrôle au jour le jour

72 fiches de suivi contrôle

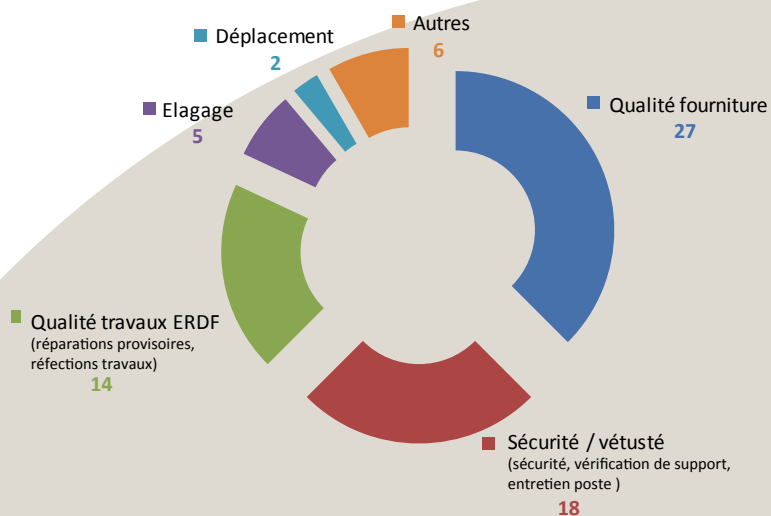
En tant que concessionnaire, ERDF se doit d'entretenir le réseau, d'assurer son renouvellement et d'offrir une électricité de qualité aux habitants du territoire.

En étroite collaboration avec ERDF, le SE60 s'assure de la bonne exécution de ces missions : au cours de l'année 2013, alerté par les

communes, les usagers ou ses techniciens sur le terrain, le service Contrôle du SE60 a instruit **72 fiches de suivi** par lesquelles il demande au concessionnaire ERDF d'intervenir.

En diminution par rapport à 2012 (82 fiches), ces demandes concernent des interventions d'élagage, de remplacement de matériel vétuste ou encore la qualité de la fourniture, suivant le graphique ci-contre.

Fiches contrôle en continu 2013



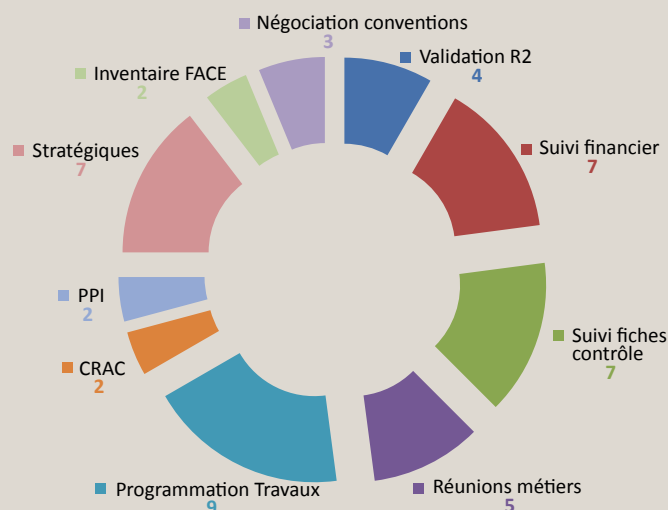
48 rencontres opérationnelles

Des réunions régulières permettent au SE60 et à ERDF de corriger des défaillances, de prévenir de nouvelles difficultés ou de mettre en place des partenariats spécifiques : **48 rencontres opérationnelles** se sont tenues en 2013, sur des thèmes aussi divers que la validation du R2, le suivi de la programmation des travaux, la « PPI » ou Programmation Pluriannuelle des Investissements, etc...

Près d'une **réunion par semaine** pour mobiliser les énergies au service d'une distribution électrique de qualité, pour défendre les intérêts des usagers sur le terrain, pour accompagner au plus près les projets des élus.

A ces rencontres du service Contrôle s'ajoutent des réunions du service Travaux du SE60, pour la mise en service, par ERDF, des ouvrages construits par le syndicat.

Réunions avec ERDF en 2013



LE SUIVI DE LA CONCESSION ET LES RELATIONS AVEC ERDF



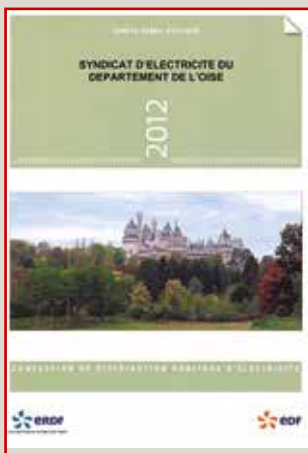
Trois rendez-vous majeurs

Outre le suivi au quotidien des améliorations à apporter et des problèmes à résoudre, outre les réunions thématiques qui ponctuent le cours de leur collaboration, le SE60 et ERDF se rencontrent de façon formelle lors de trois grands rendez-vous.

14 juin : Conférence départementale Inventaire FACÉ

Tous les deux ans, les Préfets ont pour mission de réunir une conférence administrative permettant de collecter les données nécessaires à la détermination des besoins en électrification rurale pour les deux ans à venir. De ces informations découlent les **montants attribués au département** au titre du FACÉ (Fonds d'Amortissement des charges d'Électrification).

En 2013, la conférence s'est tenue mi-juin sous la présidence du Directeur-Adjoint de la Direction Départementale des Territoires de l'Oise et en présence des responsables de toutes les Autorités Organisatrices de la Distribution d'Électricité du département. Le SE60 attirait l'attention d'ERDF sur **la fiabilité de ses données**, notamment en matière de Clients Mal Alimentés (CMA), du fait du plan de rattrapage cartographique et du changement de méthodologie dans leur évaluation.



23 septembre : Compte-rendu d'activités du concessionnaire

Moment privilégié de dialogue entre le concessionnaire et l'autorité concédante autour du service public de l'électricité et des relations entre ces deux entités, la présentation du CRAC de l'année 2012 s'est déroulée le 23 septembre 2013 en Baie de Somme.

Un rapport qui mettait en évidence une **augmentation de 14 minutes du critère B** entre 2011 et 2012 : la durée moyenne de coupure par an et par habitant atteint les 100 minutes, le nombre de clients affectés par plus de six coupures longues est multiplié par 4 et atteint 5 111 clients. Ces résultats très insatisfaisants ont conduit ERDF à mettre en place un **Programme Exceptionnel d'Investissement et de Maintenance (PEIM)**.

06 décembre : Conférence départementale sur les investissements des réseaux électriques

Pour la deuxième année et conformément à la loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité), une conférence départementale s'est tenue sous l'égide de Monsieur le Préfet.

Son objectif : **favoriser la coordination** entre l'autorité organisatrice, propriétaire des réseaux de distribution, et le concessionnaire, gestionnaire de ces réseaux, pour renforcer l'optimisation de l'ensemble des investissements.

L'occasion pour ERDF de présenter dans le détail son programme supplémentaire d'investissements de 14 M€ sur 4 ans pour améliorer durablement la qualité de la fourniture d'électricité. Le SE60 sera particulièrement vigilant sur le suivi de ce PEIM.

LE SUIVI DE LA CONCESSION ET LES RELATIONS AVEC ERDF

SLOX

Deux conventions novatrices

La convention Embellissement

Soucieux d'améliorer le cadre de vie des administrés, le SE60 et ERDF ont signé en janvier 2013 une **convention d'embellissement des postes de transformation** : des opérations de peinture et/ou de végétalisation, entièrement financées par les deux signataires qui ont dégagé une enveloppe globale de 60 000 euros.



Le premier poste embelli a été inauguré à Saint-Sulpice en octobre 2013 en présence des représentants du SE60 et d'ERDF, ainsi que d'un élu de la commune.

La convention de partenariat et d'actions de maîtrise des risques électriques aux abords des exploitations agricoles

Le SE60 a également conclu en avril 2013 un partenariat avec la Chambre d'agriculture, la MSA et ERDF pour limiter les risques électriques aux abords des exploitations agricoles.

Les **situations à risques** sont identifiées, des travaux préventifs préconisés, par exemple l'enfouissement de lignes. Ces interventions sont financées à parts égales par le SE60, ERDF et l'exploitant, ce dernier bénéficiant pour ce faire d'une aide de la MSA.



Le congrès de la FNCCR

Il n'a lieu qu'une fois tous les trois ans : le SE60 a participé, du 17 au 19 septembre à Montpellier, au 35ème Congrès de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR). Le congrès était ouvert par le président de la Fédération Xavier Pintat, qui réaffirmait **les principes de solidarité entre les territoires urbains/ruraux et de péréquation tarifaire**.

Des principes également défendus par la présidente du Directoire d'ERDF Michèle Bellon. Arrivée dans une situation « au bord de l'explosion », elle a œuvré pour restaurer la confiance, rouvrir le dialogue et redéfinir le rôle de chacun, dans un contexte économique et social lourd : augmentation de la précarité, forte attente des élus quant à la prise en compte des besoins de chaque territoire, clients de plus en plus exigeants, besoin d'électricité de plus en plus fort...

C'est dans cet **esprit de concertation et de dialogue** que la présidente d'ERDF a signé avec la FNCCR un nouveau protocole pour mieux travailler ensemble.

16 MILLIONS DE TRAVAUX EN 2013

Si le contrôle est le rôle fondateur du SE60, la réalisation des travaux sur le réseau électrique est son cœur de métier : sécurisation, renforcement, extension, enfouissement,... ce sont en 2013 plus de 16 millions de travaux qui ont été engagés, en augmentation de 24% par rapport à 2012.

Avec une maîtrise d'ouvrage presque intégralement unifiée, à une seule commune près...

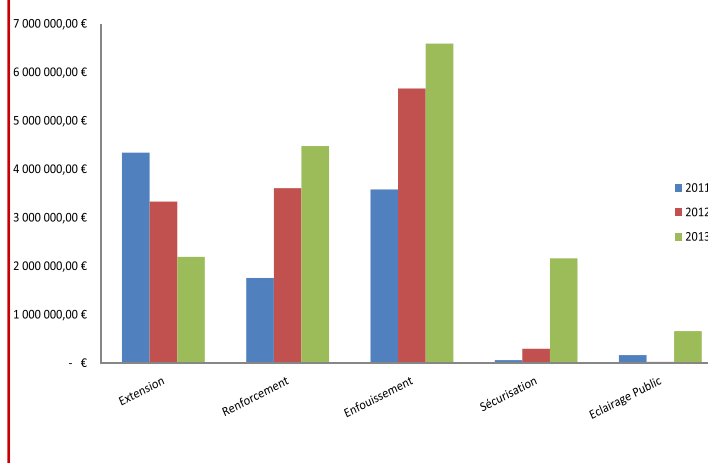
Priorité à la qualité du réseau

Poursuivant son action en faveur de l'amélioration de la qualité du réseau, le SE60 a engagé **212 opérations** en 2013 (contre 186 dossiers traités en 2012).

Une étude détaillée de ces interventions fait apparaître les caractéristiques suivantes :

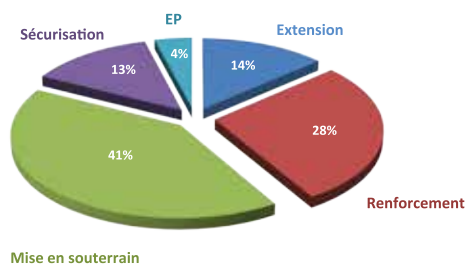
- Plus de 82 % d'entre elles concernent des opérations de **renforcement et de sécurisation** : les renforcements et les adaptations aux charges des transformateurs permettent de lever les contraintes, le plan de sécurisation vise à résorber les réseaux aériens fils nus de faible section, les dissimulations contribuent au renouvellement anticipé et à la sécurité.
- La nouvelle compétence assurée par le SE60 en matière d'**Eclairage public** prend son essor, avec 22 dossiers et plus de 660 000 € engagés.
- Les interventions d'extension du réseau sont au contraire en net recul, reflétant la baisse des demandes de permis de construire liée au ralentissement économique.

OST : Evolution des montants par type de travaux

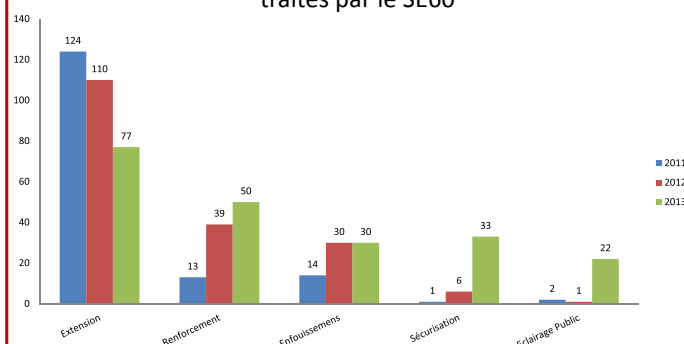


OST : Ordres de Services Travaux

Pourcentage des montants des travaux par type



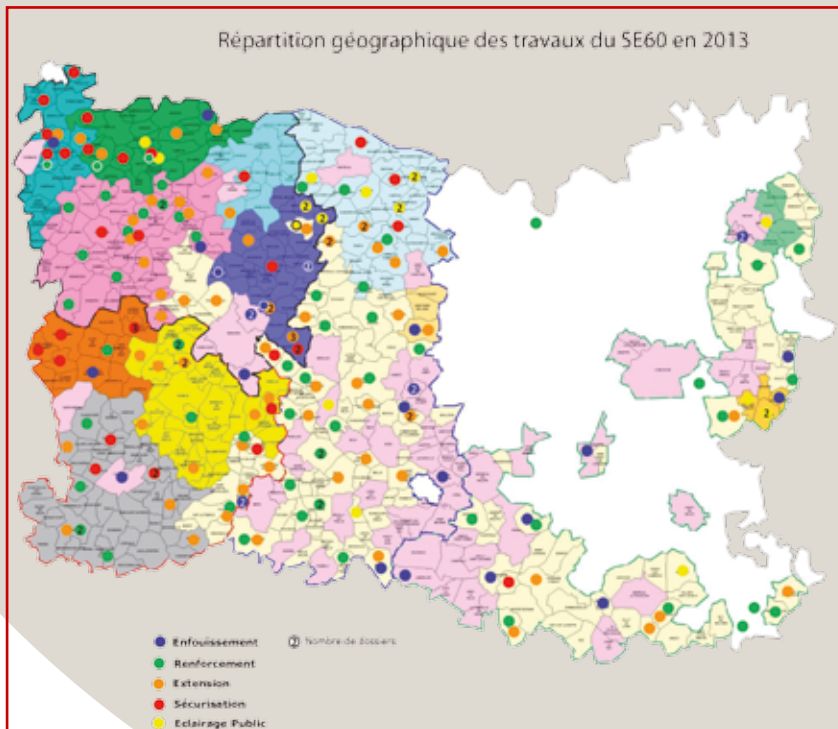
OST : Evolution du nombre de dossiers traités par le SE60



16 MILLIONS DE TRAVAUX EN 2013

Auprès des élus de tout le territoire

Les 212 dossiers traités par le SE60 au cours de l'année se sont déployés sur l'ensemble du territoire : au total, plus de 150 communes en ont bénéficié, soit près d'**une commune adhérente sur trois**.



Pour mener à bien ces travaux, les équipes du SE60 sont en **contact permanent avec les élus**, à l'écoute de leurs besoins et forces de proposition pour des solutions adaptées et pérennes.

Partenaire de confiance pour les élus municipaux, le SE60 intervient **tout au long du processus d'électrification**, depuis la création ou l'extension du réseau jusqu'aux projets de développement de la commune, de modernisation de son éclairage public, voire d'optimisation énergétique.

Il facilite la vie des équipes municipales en les faisant bénéficier d'une **expertise reconnue** en matière de réseaux. Il est moteur dans **le montage, le financement et le suivi** de leurs projets. Il accompagne les élus dans leurs orientations pour **préparer l'avenir**.

Le suivi des travaux en chiffres

- Un **pôle technique de 9 agents** comprenant un responsable, 2 chargés d'affaires, 2 chargés de suivi de chantier et un pôle administratif de 3,5 personnes
- **119 chiffrages**
- **186 « articles 2 »** diffusés (autorisations de construire pour les réseaux électriques)
- **16 090 000 € TTC** (soit 212 dossiers) d'Ordres de Services Travaux lancés
- **13 827 144 € TTC** de travaux mandatés (soit 436 factures traitées)

L'un des chantiers les plus importants conduits par le SE60 en 2013 : l'enfouissement de plus d'un kilomètre de réseaux en traversée de Pontarmé.



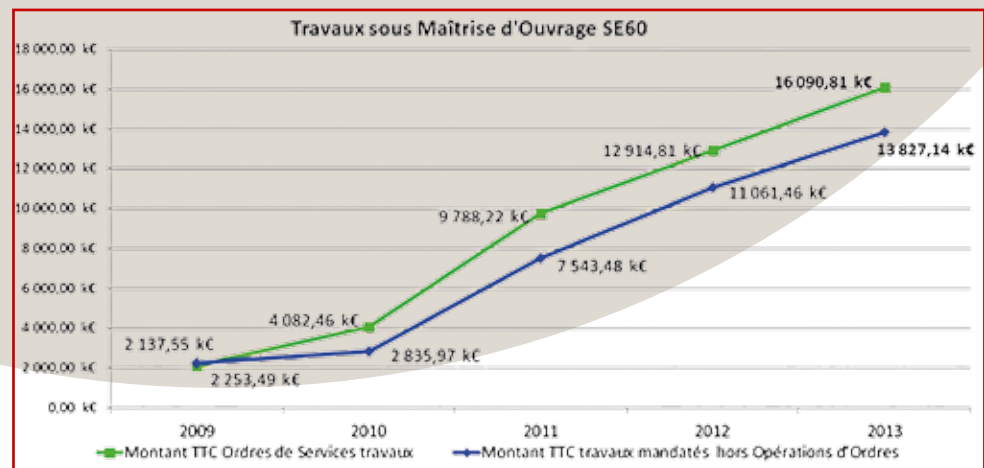
16 MILLIONS DE TRAVAUX EN 2013

La maîtrise d'ouvrage unifiée

Initiée en 2011, l'unification de **la maîtrise d'ouvrage des travaux** d'électrification au sein du SE60 s'est poursuivie en 2013. Une quarantaine de communes supplémentaires ont transféré leur maîtrise d'ouvrage en matière de renforcement et d'enfouissement des réseaux : les 41 communes du Vexin-Thelle réunies au sein du **Synelec**, ainsi que les communes d'**Ermenonville** et d'**Eve**. Seule la commune de Saint-Crépin-Ibouvillers empêche le SE60 d'atteindre les 100%...

En outre, comme dix-neuf autres communes urbaines sur les 71 que compte le syndicat, la Ville de **Nogent-sur-Oise** a également transféré au SE60 sa maîtrise d'ouvrage des enfouissements de réseaux.

Conséquence immédiate de cette unification, le nombre d'ordres de services Travaux a augmenté de **24%** par rapport à 2012.



Nouveaux moyens, nouvelle offre

Pour mener à bien tous ces travaux, le SE60 s'est doté des moyens efficaces en renouvelant ses **marchés à bons de commandes** en 2013.

En matière de travaux, le nombre de lots est passé de 4 à 8 : 4 lots ont été attribués à Lesens-SDEL, 3 lots à EIFFAGE-STPEE et 1 lot à INEO. A noter deux nouvelles entreprises attributaires, INEO et STPEE. En Santé Coordination Sécurité, 3 lots ont été attribués à l'APAVE et 5 à Coordica Conseil et BE2C.



L'année 2013 aura également vu le SE60 prendre en charge la compétence « **Investissements en éclairage public** » que lui autorisent ses nouveaux statuts : bénéficiant de la réalisation d'un inventaire et de conseils, les communes obtiennent aussi des facilités financières et des avantages pour la réalisation de leurs travaux.

Initiée en fin d'année, cette nouvelle offre a contribué à l'accroissement des ordres de services Travaux avec 22 dossiers supplémentaires en 2013, qui préfigurent le transfert de la compétence par de très nombreuses communes en 2014.

16 MILLIONS DE TRAVAUX EN 2013

Des effets concrets immédiats

Le SE60 intervient soit directement à la demande des communes (enfouissement des réseaux), soit à la suite des informations fournies par ERDF, ou encore dans le cadre de programmes définis par le Comité Syndical.

C'est ainsi qu'un programme d'aides complémentaires destiné à la **sécurisation des réseaux** voté en 2013 a permis d'accélérer le rythme de résorption des fils nus : en 2013, plus de 2 millions d'euros ont été engagés par le SE60 pour la sécurisation, soit **7 fois plus qu'en 2012 !**

Une autre conséquence à cette reprise de la maîtrise d'ouvrage par le SE60 : des interventions sont désormais possibles dans des communes anciennement indépendantes, qui n'avaient jusqu'alors pas les moyens de réaliser des travaux. Avec pour résultats une **qualité de service en nette amélioration** et un nombre de Clients Mal Alimentés (CMA) fortement diminué : en zone rurale, ils sont passés de 3 899 en 2011 à 2 529 en 2012, soit une baisse de 36% à porter à l'actif des nombreux travaux entrepris sous maîtrise d'ouvrage du SE60.

La modification des règles d'attribution du FACÉ

Créé en 1936, le Fonds d'amortissement des charges d'électrification (FACÉ) est destiné à aider les communes rurales dans leurs travaux d'électrification, en organisant une solidarité entre villes et campagnes. Il est alimenté par une contribution du concessionnaire, ERDF ou SICAÉ (Société d'intérêt collectif agricole d'électricité).

Les aides du FACÉ sont réparties entre différents programmes de travaux : un programme principal concernant l'extension et le renforcement des réseaux basse tension, un programme « environnement » visant à l'amélioration esthétique des réseaux, notamment par l'enfouissement des lignes, et un programme « sécurisation » qui a pour but de résorber les lignes aériennes basse tension en fils nus.

Les règles de répartition de ces fonds, qui s'élevaient pour 2013 à 2 690 000 €, ont été modifiées en début d'année : au lieu de distribuer les aides par dossier comme il le faisait jusqu'alors, le Conseil général **attribue désormais une enveloppe globale à chaque collectivité éligible**, qui doit être en même temps Autorité organisatrice de la distribution électrique (AODE) et maître d'ouvrage des travaux.

Parmi les cinq structures du département répondant à ces deux critères, et la zone non rationalisée n'étant pas regroupée, **le SE60 a absorbé 90% des aides** contribuant encore au financement des travaux supplémentaires sur sa zone d'intervention.

Il est à noter que la dotation départementale a subi une pénalité de 5% du fait de l'absence de réunification totale de la maîtrise d'ouvrage sur la zone SE60 (une commune manquante).

FINANCES : UNE ANNÉE ATYPIQUE

2013 restera dans l'histoire du SE60 comme une année très exceptionnelle, du fait de la dissolution des douze Syndicats Intercommunaux d'électrification rurale (SIER), qui impacte significativement le compte de résultats.

Ces dissolutions ont en effet entraîné le transfert au SE60 des actifs et passifs des syndicats : l'excédent de fonctionnement affiché par le SE60 à la fin de l'exercice 2013 est donc artificiellement gonflé par les budgets des SIER, auxquels la TCFE et la R2 n'ont pas été reversées, en accord avec leurs présidents.

Le compte de résultats intègre aussi le budget annexe dissous cette année, et ne fait pas apparaître des emprunts de plus de 8 millions d'euros, dont le remboursement s'étale jusqu'en 2029.

Ces éléments doivent être pris en compte dans l'analyse de ces résultats.

Réalisations 2013	Fonctionnement	Investissement
Budget Général	Dépenses 3 546 871,16 €	Dépenses 15 401 986,43 €
	Recettes 9 254 835,96 €	Recettes 14 296 876,54 €
	Résultat 5 707 964,80 €	Résultat -1 105 109,89 €
Budget annexe	Résultat 4 766,54 €	Résultat 1 593,82 €
Total	5 712 731,34 €	-1 103 516,07 €

Résultat de l'exercice 2013 : 4 609 215,27 €

Reports 2014	Restes à réaliser
Les restes à réaliser sont composés principalement des ordres de services lancés et des subventions / participations certaines à percevoir.	Dépenses 7 922 155,69 €
	Recettes 10 302 298,98 €
	Solde 2 380 143,29 €

	Fonctionnement	Investissement	Total
Clôture 2013	11 352 176,40 €	-3 067 231,34 €	8 284 945,06 €
Résultat de clôture de l'exercice 2013 du budget général :			8 284 945,06 €

Nouveau en 2013 au SE60 :

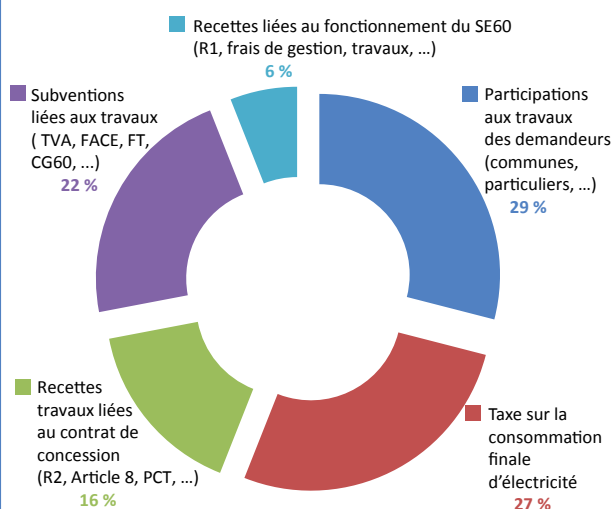
	Fonctionnement	Investissement	Total
Intégration des résultats des 12 SIER	5 720 803,96 €	33 556,65 €	5 754 360,61 €
Suppression du budget annexe	449 961,64 €	70 619,49 €	520 581,13 €
Clôture définitive SE60 2013	17 522 942,00 €	-2 963 055,20 €	14 559 886,80 €

FINANCES : UNE ANNÉE ATYPIQUE

Le bilan 2013 du SE60

Recettes 2013

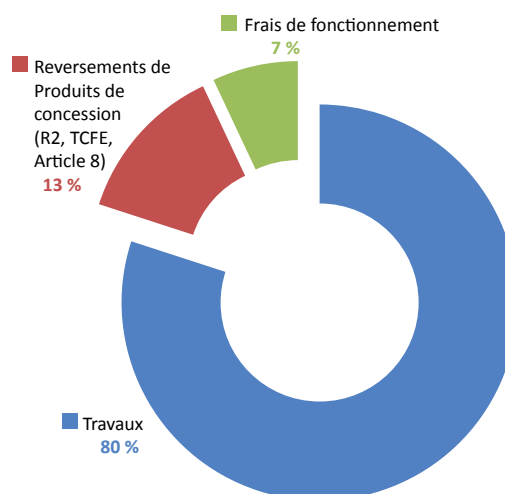
Les recettes réelles, hors résultats, opérations d'ordres et restes à réaliser, s'établissent à **21 130 639,35 € TTC**, répartis comme suit :



Dépenses 2013

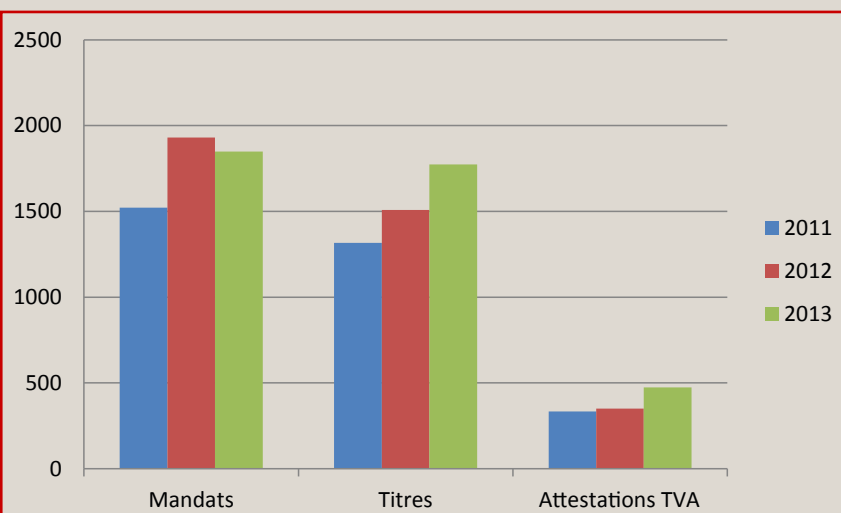
80% consacrés aux travaux

Les dépenses réelles, hors résultats et opérations d'ordres, se montent à **17 330 784,44 € TTC**, dont **80 % sont consacrés à des travaux**.



Titres et attestations en hausse

Le volume des opérations comptables effectuées par les services reflètent bien la croissance de l'activité du syndicat.



En 2013, le nombre de **mandats** est équivalent à celui de l'année précédente (1849 en 2013 contre 1931 en 2012). Mais le nombre de **titres** (1774 en 2013 pour 1509 en 2012) et d'**attestations de TVA** (474 en 2013 pour 350 en 2012) ont progressé significativement.

LA VIE DU SE60 : LES ASSEMBLÉES

2013, c'est aussi l'année où le SE60 aura entièrement revu ses statuts pour mieux préparer l'avenir.

Le Comité syndical a adopté ces nouveaux statuts en juillet 2013, et dessiné le SE60 des années à venir, avec ses 40 secteurs locaux d'énergie (SLE) mis en place au 31 décembre.

Les instances du SE60

En 2013, le SE60 était administré par un comité syndical composé de **205 membres** désignés par 193 communes et douze syndicats intercommunaux SIER. Le Bureau comptait quant à lui **21 membres**, administrant les affaires courantes du syndicat et se réunissant régulièrement pour élaborer des propositions soumises au vote du comité.

Au cours de l'année, le bureau s'est réuni à six reprises (les 30 janvier, 5 mars, 22 mai, 25 juin, 29 octobre et 3 décembre), soit une séance de travail de plus qu'en 2012. Le comité syndical a pour sa part été convoqué quatre fois (les 14 mars, 4 avril, 4 juillet et 12 décembre), siégeant lui aussi une fois de plus que l'année précédente.

Ces réunions permettent habituellement aux élus délégués de traiter des questions de budget, de voter les propositions du bureau, de faire évoluer les compétences du syndicat ou prendre des positions sur des sujets d'actualité.

Mais en 2013, les élus ont aussi dû se prononcer sur **la modification des statuts** du SE60, préparée par les membres de la Commission Statuts, Prospective et Développement, les membres du Bureau et les présidents des SIER appelés à disparaître.

Evolution des statuts et du périmètre

La **suppression du vote plural** a obligé le SE60 à revoir les critères de représentation des communes. Il s'agissait en effet d'éviter un comité pléthorique de 453 délégués (un par commune), de conserver une réelle représentativité en fonction de la taille de chaque commune, de préserver l'équilibre urbain/rural et les relations de proximité. Le 29 novembre, **un arrêté préfectoral** a entériné les nouveaux statuts instituant de nouvelles instances, **les secteurs locaux d'énergie (SLE)**, des outils légaux de représentation mais surtout des outils de proximité.

La modification des statuts incluait aussi l'élargissement des compétences, précisées dans les articles 3 à 6. La compétence optionnelle d'**éclairage public** (travaux neufs et travaux non liés aux opérations sur le réseau électrique) a été adoptée. D'autres compétences sont envisagées pour l'avenir : maintenance de l'éclairage public, signalisation lumineuse, gaz, achat d'énergie, infrastructures de charge pour véhicules électriques, réseaux de chaleur,...

Enfin, en décembre, le Comité a délibéré pour fixer le nombre de SLE à quarante, et a accueilli **la commune de Bouillancy**, qui a quitté le Syndicat de Lizy-sur-Ourcq situé en Seine-et-Marne pour intégrer le SE60 et le SLE de Betz.

LA VIE DU SE60 : LES ASSEMBLÉES

La dissolution des SIER

A la fin de l'année et dans les toutes premières semaines de 2014, le président Daniel Bisschop, les vice-présidents et les membres du bureau ont tenu à être présents lors des réunions de dissolution des douze SIER. Retour en images sur quelques-unes d'entre elles...



A Loconville, le 13 novembre



A Grandvilliers, le 16 décembre



A Noyon, le 15 janvier



A Savignies, le 23 janvier



A Pierrefonds, le 29 janvier



A Saint-Germer-de-Fly, le 17 février

LA VIE DU SE60 : LES RESSOURCES

Pour mener à bien ses missions de plus en plus larges, le SE60 dispose de moyens humains et matériels raisonnables.

Ne pas dépenser plus qu'il ne faut, mais dépenser ce qu'il faut, c'est la ligne de conduite adoptée par le Bureau : avec l'acquisition fin 2013 d'un immeuble à Tillé, le SE60 se dote de locaux de nature à absorber ses évolutions futures, avec ambition mais réalisme.

Les ressources humaines

En 2013, le SE60 compte **18 agents permanents** en activité, dont sept contractuels. Il accueille trois apprentis. Quatre agents travaillent à temps partiel.

Les agents sont répartis entre la **filière technique** (9) et la **filière administrative** (12). Sept agents sont de la catégorie A, deux de la catégorie B et neuf de la catégorie C.

Le **pôle administration générale** a été renforcé en milieu d'année avec l'arrivée de sa responsable.

Au cours de l'année, le SE60 a dû assurer une continuité du service malgré deux **absences prolongées** : celle d'un agent pendant un an, successivement en arrêt maladie, congé maternité puis congé parental, et celle d'un agent en congé maternité.

Quatre agents ont suivi au total **14 jours de formation**.

Les contrats-achats

Durant l'année 2013, le service achats-marchés n'a lancé que des **consultations de gré à gré** dont le montant moyen est inférieur à 2 000 € TTC (huit décisions concernant l'équipement).

Les nouveaux locaux

En décembre 2013, le Comité Syndical a décidé d'acquérir **un immeuble d'une surface totale de 1 070 m²** à Tillé, tout près de Beauvais, pour un montant de 1 265 000 €.

L'objectif de cette acquisition est double : il s'agit d'une part de **supprimer le loyer** représentant 18% des moyens généraux du SE60, et d'autre part de disposer de **salles de travail et de réunions** pour faciliter le développement des nouvelles compétences.

LA VIE DU SE60 : LES RESSOURCES

La communication

Un effort particulier de communication aura été réalisé en 2013 pour conduire une **refonte complète du site internet** www.se60.fr.

Avec une arborescence plus claire, des documents pratiques à télécharger, une rubrique Actualités mise à jour régulièrement, le nouveau site apparaît comme **un outil indispensable** pour favoriser et maintenir le contact avec les élus, pour mettre à leur disposition une information toujours plus riche.



Les élus et les équipes du SE60 étaient également présents à **l'assemblée générale de l'Union des Maires de l'Oise** qui s'est déroulée à Clermont le 19 octobre.

Ce rendez-vous annuel très apprécié génère toujours des échanges très fructueux avec les maires et élus du territoire, dans une ambiance conviviale mais studieuse...



UNE QUESTION SUR...

☐ **Le contrôle de la bonne application du contrat de concession avec ERDF** : vétusté des poteaux, qualité de la fourniture d'électricité, recensement des travaux d'électrification,...

Contacteur Anne PLOTTU

a.plottu@se60.fr - 03 44 46 44 40 - 06 74 10 80 93

☐ **Le chiffrage et les études**

Contacteur Jean-Marie BLANJACQUIER

jm.blanjacquier@se60.fr - 03 44 48 32 63 - 06 74 51 30 89

☐ **Les modalités de raccordement électrique d'une construction**, la façon de renseigner le réseau, des questions sur un certificat d'urbanisme, un permis, la coordination de l'extension avec le branchement électrique, le montage administratif et le suivi financier d'une affaire,...

Contacteur Florence MACRON - f.macron@se60.fr - 03 44 46 44 42

Séverine FERREIRA - s.ferreira@se60.fr - 03 44 48 32 64

☐ **La réalisation et le suivi de travaux** de renforcement, de mise en souterrain de réseaux et d'extensions

Contacteur Fabien NANTIER

f.nantier@se60.fr - 03 44 48 32 83 - 06 70 06 45 63

Francis CHERON

f.cheron@se60.fr - 03 44 48 48 50 - 06 32 42 84 85

Envoyé en préfecture le 11/12/2014

Reçu en préfecture le 11/12/2014

Affiché le

